L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1871. 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 8 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Christian & Paul—Continuation de la vente [illegible] de tout le fonds de l'ancien magasin [illegible] et de faïence de Humbrecht, 206, Dryades.

Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, rue de Chartres—Vente, à 90 jours, de [illegible] étrés et nattes.

[illegible] marchandises avariées.

Leaumont, au No. [illegible] de la rue de Chartres—Habillements, articles de toilette et [illegible].

Voorhies, Audler & Co., au No. 36, rue Vieille-Levée—Vente à crédit de bottes, souliers et [illegible].

[illegible] Tourné, au No. 91, rue Vieille Levée [illegible] et homards. Et, au No. 26, rue [illegible] 15 [illegible] de faïence.

Stern & Bros., à leur salle d'encan, No. 16, [illegible]—Vente, à crédit, de 1000 caisses [illegible] souliers et brodequins.

Grande vente de chaussures à l'encan.—Aujourd'hui, mercredi, 8 du courant, à 10 heures [illegible], MM. Voorhies, Audler & Co. vendront [illegible] salles d'encan de la rue Vieille-Levée, [illegible] caisses de chaussures pour hommes, [illegible], jeunes garçons et enfants. — 50 [illegible] de souliers extrafins, pour dames et demoiselles, et 50 caisses de bottes en peau de veau [illegible]. Le stock, qui est magnifique, mérite l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

[illegible] jeudi, les mêmes encanteurs feront une [illegible] vente de manteaux, marchandises sèches [illegible], sans limite ou réserve.

On peut inspecter maintenant les 200 fusils [illegible] par la cuisson, ainsi que d'autres [illegible], qui seront vendus jeudi, 9 du courant, à midi, au magasin de la rue Gravier No. [illegible], D. K. Morphy, encanteur.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, " 112 et 114, rue Gravier.

THEATRES.

Aujourd'hui, Mercredi :

[illegible].—Le Petit Faust.

[illegible]. — Engagement des sœurs [illegible].

Les Elections d'Automne.

[illegible] année, à l'automne, les élections [illegible] dans un assez grand nombre d'Etats, [illegible] les résultats obtenus sont généralement considérés comme indiquant les [illegible] de l'opinion publique. En comparant les voix obtenues par chaque parti, [illegible] statistiques des précédents scrutins, [illegible] voit si le parti dominant continue à gagner du terrain ou si un revirement [illegible] opéré dans l'esprit des masses. [illegible] élections qui ont eu lieu hier, et sur [illegible] on trouvera déjà quelques renseignements dans nos dépêches, confirment probablement les indices déjà donnés [illegible] élections de septembre et d'octobre [illegible] tout-à-fait en faveur du parti [illegible].

[illegible] du Maine, le 11 septembre, et les [illegible] de Pennsylvanie, Ohio et Iowa, le [illegible], ont donné aux candidats républicains des majorités établissant clairement que dans ces Etats la démocratie [illegible] aucun progrès depuis 1870. Mais [illegible] qu'au Nord, le parti de l'administration remportait partout la victoire, il [illegible] au Sud un mouvement en [illegible] contraire. Le 9 octobre les démocrates élisaient le maire de Savannah, [illegible] par 2,000 voix de majorité, et le [illegible], le Texas élisait des représentants démocrates au Congrès.

[illegible] avons cru utile de rappeler ces circonstances pour permettre à nos lecteurs [illegible] la portée des élections qui ont eu lieu hier, et afin de rendre plus intelligibles les renseignements que transmettra le télégraphe, nous donnons la liste des Etats où le scrutin a été ouvert [illegible] informations sur les candidats [illegible] votes précédents.

[illegible] Etat de New-York, les votes doivent porter sur sept fonctions d'Etat et [illegible] membres du sénat et de la Chambre des Représentants. A la dernière [illegible] la majorité démocrate dans [illegible] de 33,096. La Législature se [illegible] actuellement comme suit :

	Sénat.	Chambre.	Réunis.
[illegible]	17	65	82
[illegible]	14	63	77
[illegible]		2	[illegible]

[illegible] candidats au poste de secrétaire [illegible] en tête de la liste [illegible] Willers, démocrate, et G. [illegible], républicain.

[illegible] élit le gouverneur et [illegible] fonctionnaires d'Etat, tous les [illegible] de la Chambre et la moitié des [illegible]. A la dernière élection, où les [illegible] voté pour la première fois, les [illegible] ont obtenu 76,596 voix et les [illegible] 57,727, majorité démocratique. Le candidat des démocrates-conservateurs pour gouverneur est W. Finck, [illegible] celui des républicains Jacob [illegible].

[illegible] élit deux membres du Congrès pour l'Etat en général, l'autre [illegible] district; il s'agit de remplacer [illegible] A. Logan nommé sénateur, et [illegible] Cook qui a donné sa démission. [illegible] candidats républicains sont John L. [illegible], qui court contre S. S. Hayes, [illegible], et Henry Snapp qui court contre [illegible] Leland. A la dernière élection, les votes se sont répartis ainsi : dans [illegible] républicains [illegible] démocrates [illegible] dans le 6me district républicains [illegible] démocrates 7,714.

[illegible] Massachusetts a quatre listes de candidats pour les officiers d'Etat, votes les [illegible] pour le gouverneur : démocrate, [illegible] Adams; républicain, W. B. [illegible]; parti de la réforme du travail, M. Chamberlain; de la prohibition, [illegible] C. Pitman.

[illegible] les résultats des élections en 1869 :

	Rép.	Réf. Trav	Probit.
[illegible]	74,106	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible] renouvelle sa législature qui, en [illegible] composait ainsi :

	Sénat.	Chambre.	Réunis.
[illegible]	24	196	220
[illegible]	5	34	39
[illegible]	1	11	12
[illegible]	23	170	178

[illegible] Minnesota vote pour le gouverneur [illegible] Législature. En 1870, les républicains ont obtenu pour le Congrès, 36,739 [illegible] les démocrates 29,535. Les républicains avaient une majorité de 4 au Sénat [illegible] 17 à la Chambre. Les candidats au poste de gouverneur sont Winthrop Young, [illegible], Horace Austin, républicain.

Dans le New Jersey, les candidats au poste de gouverneur sont : Joel Parker, démocrate, et Cornelius Walsh, républicain. [illegible] précédents ont été, en 1870, pour [illegible] républicains 80,436, démocrates [illegible]; en 1868, pour gouverneur [illegible] 83,955, républicains 79,355.

[illegible] Législature doit être renouvelée; [illegible] compose actuellement ainsi : Sénat, républicains [illegible] démocrates; Chambre, [illegible] républicains, 30 démocrates.

Le Wisconsin élit son gouverneur et sa Législature. James R. Doolittle est le candidat démocrate. Ind. C. Washburn le candidat républicain. Le vote, en 1869, [illegible] républicains 69,478, démocrates [illegible].

Dans la Législature actuelle, les républicains ont une majorité de une voix [illegible] et de dix à la Chambre.

[illegible] Etats du Sud renouvellent leurs législatures, le Mississippi et la Virginie. [illegible] le premier Etat, les républicains [illegible] 26 sénateurs, et 82 représentants, [illegible] démocrates 7 sénateurs et 25 représentants.

En Virginie, la Législature se composait [illegible] :

	Sénat.	Chambre.	réunis.
Conservateurs	30	96	126
Républicains	13	41	54
Majorité conserv.	17	55	72

Dans quelques jours, nous indiquerons [illegible] résultats du vote du 7 novembre dans [illegible] divers Etats. D'ici là, nos lecteurs [illegible] trouveront des indications partielles dans [illegible] dépêches, qui suffiront à faire connaître de quel côté penche la victoire.

LE NOUVEAU MINISTRE FRANÇAIS A WASHINGTON. — Le télégraphe nous annonce [illegible] M. Gauldrée-Boileau, actuellement ministre de France au Pérou, vient d'être nommé pour représenter la France aux Etats-Unis à Washington. Avant [illegible] au Pérou, M. Gauldrée Boileau [illegible] rempli les fonctions de consul-général à New York et auparavant à Montréal. [illegible] nomination sera, croyons-nous, bien [illegible] aux Etats-Unis où le nouveau ministre a déjà de nombreuses relations.

LA FOIRE DE L'ETAT.

C'est le samedi, 18 novembre, que doit avoir lieu l'ouverture de la cinquième foire agricole et industrielle de l'Etat, sur l'emplacement des " Fair Grounds," à la Nouvelle-Orléans. Les bâtiments incendiés l'hiver dernier ont été remplacés par des bâtisses plus vastes et plus solides qui seront mieux appropriées aux divers usages auxquels elles sont destinées. La Société annonce qu'elle sera prête le lundi 13 novembre à recevoir les articles envoyés pour être exposés. Les exposants sont invités à passer au bureau du secrétaire, au Mechanics' Institute, pour y faire leurs entrées aussitôt que possible.

Des soumissions cachetées, pour la location des emplacements pour restaurants, cafés, buvettes, débits de soda, de fruits, etc., seront reçues jusqu'au 15, à midi. Les personnes qui désirent de plus amples renseignements pourront se procurer des programmes au bureau de l'Association.

Nous espérons que toutes les classes de la population continueront à manifester, dans le succès de la Foire, l'intérêt que nous avons eu à constater les premières années. Tout nous fait penser que le nombre des articles exposés sera considérable et que la Foire attirera de toutes les paroisses de la Louisiane et des Etats voisins des milliers de visiteurs.

BANQUE D'EPARGNES DE LA NLLE-ORLÉANS.—Au moment où la reprise des affaires permet à beaucoup de petits commerçants, d'artisans et d'ouvriers de faire des économies, nous croyons devoir rappeler que la Caisse d'Epargnes de la Nlle-Orléans, rue du Canal No 187, donne 6 0/0 d'intérêt sur les dépôts qu'elle reçoit. La liste des officiers et des directeurs comprend les noms de citoyens honorablement connus et elle offre toutes les garanties désirables.

GANTS JOUVIN. — Il y a gants et gants, comme chacun sait, mais les gants Jouvin, les véritables Jouvin ne se trouvent pas partout, spécialement ceux de la maison Doyon & Cie, de Paris. Or, c'est un assortiment de gants Jouvin [illegible] d'or, que viennent de recevoir MM. Lion & Pinsard, rue du Canal 151 et 153, et ceux qui les achètent peuvent se flatter d'avoir ce qu'il y a de plus recherché, de plus fin et de plus élégant dans la ganterie parisienne, la première du monde.

Les Notices d'assessement Nos. 73, 74, 75 et 76. Voyez à la colonne des notices spéciales. — Mort de Félix Vignaud, John Deeves, J. W. Pengo et J. W. Leach. Payable au bureau de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle Louisianaise sur la Vie, rue Carondelet, 120. Montant payé, $9,[illegible] 00.

TABAC ET CIGARES. — Nous appelons l'attention du commerce et des fabricants de cigares sur l'annonce de M. Geo. Alcès, rue des Remparts, 185, qui a à vendre 250 caisses de tabac de Pennsylvanie, 174 balles de la Vuelta de Abajo, 244 idem, 1,500 pièces ruban de Grenade et 600,000 cigares de toutes qualités. Cet assortiment de cigares et de tabacs est fort riche et offre aux acheteurs de grands avantages.

GRANDES NOUVEAUTÉS. — On sait ce qu'on entend par ces mots vus et dits.—On ne s'en sert pas à l'égard des marchandises anglaises, allemandes ou américaines ; mais on les dit à propos des importations de Paris, car c'est de là que viennent les grandes nouveautés et c'est de Paris que MM. Lion & Pinsard, rue du Canal 151 et 153, tirent chaque année leur assortiment élégant.

M. Casimir Périer prépare un travail de réorganisation qui doit embrasser tout le personnel administratif de l'intérieur, tant central que départemental. Résolu de la situation dans le secret le plus absolu, et il est résolu à écarter toutes les influences, même celles des députés ses collègues. Quand son travail de remaniement sera terminé, il le montrera à M. Thiers, et ce n'est qu'après en avoir conféré avec le Président qu'il prendra ses dernières résolutions.

—M. Rolland, député à l'Assemblée nationale, est nommé commissaire extraordinaire dans le département de Saône-et-Loire.

Il remplira les fonctions de préfet et sera investi de toutes les attributions qui y sont attachées.

— On lit dans le *Sémaphore* :

"Pendant la dernière guerre, les journaux allemands ont publié la relation de la bataille de Sedan, écrite par un lieutenant de l'armée prussienne [illegible]. Cette page curieuse, reproduite dans les journaux anglais, est parvenue jusqu'aux bords du Gange. Un journal hindou qui a pour titre : *Nat akbar*, la *bouche des pays*, s'explique maintenant les prodigieuses victoires de l'Allemagne ; il suppose que les guerriers allemands, familiers avec les langues orientales, auront appris les formules magiques dans l'*Hitopadesa*, qu'ils ne livrent des *Bobus*, et son imagination se représente l'Empereur Guillaume à Sedan, sous les traits de Vichnou[illegible] de l'Inde. Il voit au milieu des combats, tenant à la main une fleur de lotus. Le rédacteur de la *Lumière des pays* engage les Français à chercher des armes pour leur revanche dans l'étude assidue des *Pouranas* et des *Soutras*."

CHRONIQUE LOCALE.

L'AFFAIRE GAINES. — Le juge Collens, qui, dans cette affaire, remplace le juge Duvigneaud, n'a pas encore rendu sa décision sur le codicile testament de Clark, décision attendue avec tant d'inquiétude par nombre de propriétaires intéressés, dont la fortune dépend de cette nouvelle épreuve judiciaire.

ADMISSIONS. — Cinquante citoyens ont été admis, lundi soir, à faire partie de la Chambre de commerce.

EGALITÉ POUR AUSSI. — On verra dans notre compte rendu de la séance du Conseil que l'administrateur de finance, M. Walton, a fait passer une résolution portant que les certificats d'appropriation seront reçus en paiement par la ville dans tous les cas où elle reçoit les warrants métropolitains, ce qui leur donne une valeur égale, en les mettant sur le même pied que les dits warrants.

Dimanche, 10 du courant, à 2 heures et demie, l'archevêque Perche bénira l'église St-Vincent de Paul, rue des Grands-Hommes, entre les rues Montegut et Clouet, Troisième District. M. E. J. Folger, curé de cette église, a invité cordialement les diverses Sociétés Catholiques de Bienfaisance à assister à cette auguste cérémonie.

SENTENCE. — Cora Hampton, qui avait avoué un vol de nippes fait par elle le 16 octobre, aux dépens de Céleste Leary, a été condamnée à un an de pénitencier.

FEU. — Lundi soir, vers minuit, un hangar inoccupé, servant autrefois d'étable à vaches, et appartenant à Mme Bradford, au coin des rues Apollon et Dufossat, Sixième District, a été attaqué par le feu qui l'eût bientôt réduit en cendres sans la prompte arrivée de quelques voisins qui ont réussi assez facilement à s'en rendre maîtres.

NOUVELLES. — Donovan, industriel très connu, a été arrêté hier soir sur la plainte de M. Stevens qui l'accuse d'avoir volé 15 pardessus, dans son établissement, au coin des rues St-Charles et Commune. Deux autres individus qui prêtaient assistance à Donovan dans son opération ont échappé.

— Tom Smith et Henderson Johnson (couleur) ont eu une dispute ensemble sur la plantation Spangerburg, à cinq milles au dessus de Carrollton, et tous deux se sont blessés mutuellement. Ils étaient armés chacun d'un couteau dont ils ont joué à qui mieux mieux. Smith a reçu deux coups l'un à l'épaule gauche et l'autre au côté gauche de la poitrine. Johnson a été entamé au côté gauche de la poitrine et on regarde sa blessure comme fort dangereuse. Les deux hommes ont été arrêtés.

— Le tonneau de M. Belanger, à Milneburg, a été détruit par le feu hier.

CONSEIL DE VILLE. — Réunion, hier, sous la présidence du maire Flanders.

Une ordonnance adoptant $70,000 pour le paiement de l'intérêt sur le fonds d'amélioration est adoptée.

Une pétition pour paver en blocs carrés toutes les rues contant en tous sens sur la Levée est référée.

Les pétitions pour droit d'établir des voies ferrées dans les rues seront publiées afin qu'on puisse y faire objection, s'il y a lieu.

Une ordonnance pour permettre à Shelby Seymour d'établir un chemin de fer par Greenville jusqu'à Carrollton, la concession sujette à l'approbation ou à la désapprobation des commissaires du parc, est présentée par M. Remick et ajournée.

Un amendement à l'ordonnance relative au contrat avec l'Association Charitable des Pompiers pour 10 ans, portant que l'administrateur du commerce nommera les principaux officiers du département, est adopté. Mais l'ordonnance ainsi amendée est rejetée par 5 contre 2. Ces deux derniers étaient M. Cockrem et M. Bonzano.

A la même majorité, une résolution chargeant l'administrateur du commerce de rapporter un plan pour la réorganisation d'un département des pompes salarié est adoptée.

L'acquisition projetée pour l'établissement d'un asile de fous est ajournée, une autre propriété voisine de la propriété Soulé ayant été offerte au Conseil.

Une proposition de M. Geo. L. Bright de vendre à la ville le parc d'Oakland pour la somme de $125,000 en bonds portant intérêt à 8 pour cent par an, la taxe de dessèchement ajoutée au montant, est référée à l'administrateur des édifices publics.

L'ordonnance faisant les certificats d'appropriation recevables pour taxes sur le même pied que les warrants métropolitains, est adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

CIRCULAIRE DE CASIMIR PÉRIER.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet, M. le Président de la République vient d'ajouter aux marques d'estime dont il m'a toujours honoré la plus grande preuve de confiance qu'il pût me donner, en m'appelant au ministère de l'intérieur. Je succède à un ami bien cher, dont la fin si imprévue, hâtée par son dévouement au pays, laisse une douleur profonde chez ceux qui l'ont connu, et, partout, les vifs regrets mérités par une vie entière d'honneur et de loyauté.

Il y a quarante ans, M. le Président de la République, dès le début de sa glorieuse carrière, se plaçait aux premiers rangs de ceux qui luttaient, à côté de mon père pour la défense des lois et de l'ordre par la liberté. Si j'ai accepté le lourd fardeau qui va peser sur moi, je ne crains pas d'avouer qu'au sentiment du devoir s'est joint, pour me déterminer, celui des obligations particulières que m'imposent ces souvenirs.

Les révolutions ont, depuis cette époque, changé bien des choses, et les hommes qui entraient alors dans la vie publique ont pu profiter des leçons de l'expérience sans avoir rien à répudier de leur passé.

La forme actuelle du gouvernement de la France exige plus que toute autre le respect absolu de la loi. Plus les citoyens possèdent de droits, plus ils ont de devoirs; la liberté ne peut être assurée que par la soumission de tous à la règle commune, et, dans une République, la répression rigoureuse de toute attaque contre l'Etat devient d'autant plus obligatoire qu'il ne s'agit pas de défendre des intérêts de dynastie, de personne ou de parti, mais le bien sacré de tous; la paix publique et le travail.

Les partisans éclairés et sincères de la République ne commettent pas la faute de prétendre fonder seuls une République exclusive et intolérante; ils croient que ce n'est pas trop de l'accord de tous les hommes de bonne volonté pour prêter force à des pouvoirs réparateurs. Le salut de la France est assuré, si cet accord se maintient pendant l'œuvre si difficile de la réorganisation. Lorsqu'un pays subit une crise sociale comme celle que nous traversons, peu importent les noms et les formes de gouvernement, pourvu que triomphent les principes fondamentaux de toute morale, de toute justice et de toute liberté.

J'espère en avoir dit assez pour vous bien faire saisir ce que commande à tous la politique suivie par l'Assemblée nationale et par le Président de la République. Cette politique se manifestera de plus en plus et sera fortifiée non-seulement par le concours des adhérents qu'elle se fait chaque jour, mais par les attaques mêmes de ceux dont elle déjoue les desseins coupables.

Il me reste à caractériser votre rôle. La mission des agents du pouvoir n'est pas seulement d'administrer. Ce n'est point uniquement par les actes officiels, c'est par les rapports habituels avec les hommes, c'est par la sagesse et la franchise des relations qu'ils entretiennent avec eux que les fonctionnaires d'un gouvernement libre se font comprendre et respecter. C'est ainsi qu'ils acquièrent l'autorité morale, la seule sur laquelle ils puissent s'appuyer dans leurs rapports avec leurs administrés, lorsqu'il s'agit de l'exercice des droits politiques des citoyens.

Dans le choix ou dans la désignation de vos auxiliaires, inspirez-vous de l'esprit qui dicte ces instructions. Noubliez jamais qu'il faut à la France, dans son malheur et dans ses périls, avec l'énergie et la force, l'apaisement et la conciliation. Jugez les hommes d'après leur caractère véritable, non d'après les préventions des partis, et servez-vous en suivant leurs mérites. Dans l'application de la loi, préférez toujours l'interprétation la plus large, la plus libérale, la plus généreuse. Votre parti pris, restez inflexible, et ne ménagez pas plus les abus de pouvoir qui vous sont subordonnés se rendraient coupables que les infractions commises par les citoyens.

Voilà, Monsieur le préfet, la ligne de conduite que mon devoir et mes convictions m'engagent à vous tracer; voilà ce que j'attends de mes collaborateurs. Ils seront certains, en restant fidèles à ces principes, d'être soutenus, défendus et toujours couverts par ma responsabilité.

Recevez, etc.

Le ministre de l'Intérieur,
CASIMIR PÉRIER.

FRANCE.

Le Président de la République française,

Considérant l'éminent service que M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, vient de rendre à l'Etat, en conduisant avec succès, à Berlin, l'importante négociation financière qui nous a procuré la libération anticipée d'une partie du territoire,

Le conseil des ministres entendu, décrète :

M. Pouyer Quertier, ministre des finances, est élevé à la dignité de *grand officier* de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Décrète :

" Art. 1er.—M. Charles Ferry, préfet de Saône-et-Loire, est nommé commissaire extraordinaire de la République, dans le département de la Corse."

— Le prince Napoléon Bonaparte avant fait demander un passe-port pour se rendre en Corse, on il a été élu membre du Conseil général, le gouvernement n'a pas refusé ce passe-port; mais des mesures sont prises pour que la présence du prince Napoléon ne puisse devenir l'occasion d'aucun désordre.

Dans l'état où se trouve la France, aucun Français, digne de ce nom, ne songera, nous l'espérons, à troubler la paix publique, si nécessaire au travail, à la réparation de nos malheurs, et à la libération du territoire.

M. Charles Ferry, préfet de Saône et Loire, a été envoyé à Ajaccio, avec des pouvoirs suffisants, pour tous les cas qui pourraient se présenter.

— Voici, d'après le *Siècle*, les départements où les conseillers généraux républicains sont en majorité : Gironde, Rhône, Aude, Loire, Gard, Vaucluse, Yonne, Sarthe, Ardennes, Allier, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme, Ardèche, Hérault, Bouches-du-Rhône, Cher, Haute-Garonne, Nièvre, Pyrénées-Orientales, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Somme, Deux-Sèvres, Var.

—Lagrange, l'un des assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte, qui était parvenu à s'évader de Satory, a été arrêté, hier, et conduit de nouveau à Versailles, où il sera désormais l'objet d'une surveillance spéciale.

Une autre capture non moins importante, est celle du nommé Lucas.

On sait que c'est à cet individu que Ferré avait adressé son ordre terrible : "*Faites flamber finances*."

—*Le Journal de Marseille* publie la dépêche suivante :

Le préfet de la Corse à M. le préfet à Marseille :

"Nous jouissons de la tranquillité la plus absolue. Rien de ce qui vous a été affirmé ne s'est passé. Nos élections ont été d'un calme parfait.

— L'amnistie dont on parle n'est pas possible avant le retour de la Chambre; ce qui a pu donner créance à ce bruit, dit le *Temps*, c'est qu'on se serait décidé à rendre à la liberté les prévenus contre lesquels ne s'élève aucune charge sérieuse.

Au surplus, le *Siècle* avoue aujourd'hui qu'il n'en demande pas davantage. Il excepte de l'amnistie — ici nous reproduisons mot à mot — "les assassins des otages, les incendiaires, les auteurs et les *apologistes* des crimes qui ont ensanglanté et dévasté Paris."

Le malheur est que personne n'avoue avoir assassiné ou incendié, mais enfin, d'après le *Siècle*, il n'y a à amnistier ni les membres de la Commune, ni Rossel, ni Rochefort, ni Maroteau, etc., etc.

Si nous voulions ajouter une nouvelle raison à toutes celles qui militent contre l'amnistie, nous n'aurions qu'à copier quelques lignes dans un journal républicain cependant, mais qui ne voit pas rouge comme le *Siècle* et consorts.

"On a pu constater, en effet, que parmi les libérés qui reviennent à Paris, beaucoup tiennent de violents propos et profèrent des menaces contre le gouvernement.... Les mesures sont prises, naturellement, pour les empêcher de réaliser ces menaces; mais, même non suivies d'effet, elles ont toujours l'inconvénient d'entretenir le malaise, de semer l'inquiétude. On craindrait, dit-on, de les multiplier et de les aggraver en laissant revenir chez eux tous les prisonniers."

Le même fait est constaté par une correspondance du *Times*, reproduite par le *Journal officiel*.

Osera-t-on dire encore que l'amnistie est nécessaire pour peupler Paris et rendre la sécurité aux affaires.

ABD-EL-KADER.

On écrit de Paris au *Journal du Havre* :

Parmi les petits ou grands secrets colportés de Versailles à Paris, il en est un assez étrange. Ce n'est par une simple visite de cérémonie que l'émir Abd-el-Kader viendrait faire au Président de la République. Il serait question de nous transmettre cela avec toutes les réserves imaginables, de reprendre le projet avancé, puis abandonné déjà sous l'empire, de replacer Abd-el-Kader à la tête des Arabes d'Algérie, et de lui confier le gouvernement civil de la colonie avec le titre de vice-roi. Ce gouvernement serait subordonné à l'autorité militaire qui, néanmoins, ne gouvernerait point ostensiblement.

On arriverait ainsi à soumettre les tribus arabes et à débarrasser l'Algérie de leurs continuelles révoltes. On serait disposé, aujourd'hui, à adopter ce projet, en raison des nouvelles difficultés que l'on prévoit dans la province de Constantine et sur la frontière de Tunisie, où décidément les chefs de la révolte essayent de réorganiser leurs forces.

Le projet mis en avant sous l'empire était beaucoup plus vaste. Il s'agissait de convertir au catholicisme, d'organiser en royaume et de faire entrer dans le "concert européen" ce peuple arabe, si intelligent et si beau, dont le vaste pays s'étend jusqu'en Asie, le long de la Mer Rouge.

Des démarches avaient été commencées, paraît-il, auprès des différents chefs des Etats arabes, et l'on nous dit que le voyage de l'impératrice en Egypte et le percement de l'isthme de Suez, l'expédition de Syrie, et la présence d'Abd-el-Kader dans le Liban étaient diverses parties du programme des opérations entreprises pour la création du royaume arabe, sous le sceptre d'Abd-el-Kader, nommé, en outre, vice-roi d'Algérie. Napoléon III renonça, dit-on, à ce projet, parce qu'il "n'osa se confier entièrement à Abd-el-Kader."

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Les Elections dans plusieurs Etats.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Madrid, 7 nov — La réconciliation dont on avait parlé entre les partisans de Sagasta et de Zorilla n'a pas abouti.

Paris, 7 nov — Le rétablissement de la tranquillité dans l'Algérie est à peu près complet.

La grève se propage à Rouen.

Dublin, 7 nov — La populace a attaqué avec des pierres l'escorte militaire conduisant Kelly au tribunal. Un soldat a été blessé mortellement.

Vienne, 7 nov — La démission du comte Von Beust a été acceptée. Le comte Andrassy le remplace.

Athènes, 7 nov — Le ministère, tout entier, a donné sa démission.

Vienne, 7 nov. — La statue de Maximilien a été dévoilée aujourd'hui. Les cérémonies ont été solennelles et imposantes. On dit maintenant que Von Lingar, non Andrassy, remplace Von Beust.

Paris, 7 nov. — Henri Rochefort a été transféré au fort Bicêtre.

RETOURS D'ELECTION.

Natchez, 7 nov—L'élection s'est passée tranquillement. Le vote républicain est porté à 2500. Il n'y a pas eu d'opposition.

Vicksburg, 7 nov—L'élection s'est passée tranquillement à l'exception de quelques petites batailles. Impossible de rien savoir avant demain. Les démocrates sont sur le qui vive et en alerte.

New-York, 7 nov — On calcule que la majorité des démocrates en cette ville sera de 50,000. Il y a eu un très fort vote. Il est probable qu'il y aura dans l'Etat un triomphe aussi éclatant que celui de Tammany.

Le nombre d'arrestations opérées n'est pas plus que d'ordinaire.

Tweed a un vote immense dans le 30me ward.

A Albany, les républicains ont donné un fort vote.

Retours plus récents. — Dans 56 villes le gain des républicains est de 2800.

Jarvis Lord a été réélu à Monnediat. Wm. M. Tweed est été élu par une forte majorité. Ledwith, le candidat de Tammany, pour la Cour Suprême, a été défait. O'Brien est élu sénateur du 7eme district, par une forte majorité. Shandley a probablement eu plus de voix que Negle, comme Register.

La majorité de Tweed dans la ville est de 12,000.

Les retours isolés de l'intérieur indiquent des gains républicains uniformes et que les républicains ont emporté l'Etat par une majorité décisive.

Peter B. Sweeney a donné sa démission de commissaire des travaux publics.

L'élection dans Jersey City se passe tranquillement. Un plein vote sera donné. On parle d'émeute à Camden.

Les retours montrent des alternatives de gains et de pertes. On ne peut savoir encore le résultat.

Plus tard. — Des retours isolés indiquent l'élection de Joel Parker, démocrate, comme gouverneur.

Dans le Maryland, l'élection se passe tranquillement.

La ville de Baltimore donne une majorité démocratique de 6,300, ce qui est un gain républicain de 700. Les républicains ont probablement emporté deux comtés dans l'Etat.

La majorité démocratique dans l'Etat sera très considérablement réduite.

Norton et Walton sont élus, et le ticket général de Tammany, pour les sénateurs est élu. Tammany a élu 13 hommes de l'assemblée.

Tammany a élu Spencer et Jones juges de la Cour Suprême.

Seymour et Fidden sont élus.

La majorité démocratique dans la ville est de 30,000, à Brooklyn de 5000. Presque tout le ticket démocratique dans la ville et le comté de Brooklyn est élu, y compris Dowell.

Brooklyn a élu 3 républicains et 6 démocrates.

9 villes donnent aux républicains un gain de 4124. On en sait assez pour croire au succès du ticket républicain pour l'Etat et pour les deux Chambres de la Législature.

Milwaukie, Wisconsin, 7 nov—Les retours de 62 villes donnent à C. C. Washburn, républicain, pour la place de gouverneur, 1871 de majorité. Des retours annoncent des gains démocratiques. On croit que les républicains ont élu le gouverneur et une majorité de la Législature.

Madison, Wisconsin, 7 nov — Des retours partiels indiquent l'élection de Washburn, gouverneur, et une majorité républicaine dans la Législature.

Little Rock, 7 nov — L'élection s'est passée tranquillement. On croit que le ticket de Brooks, en opposition à Clayton, a été élu par 5,000 ou 6,000 de majorité.

Boston, 7 nov—John Quincy Adams a été battu pour la Législature pour laquelle il était aussi candidat.

Newark, N. J., 7 nov — Les retours établissent pour cette ville sont complets. Parker, démocrate, a reçu une majorité de 88 ce qui est un gain de 200 sur les élections municipales du mois dernier. Les retours d'Est Jersey favorisent l'élection de Parker. On ne sait rien de décisif du Sud Jersey.

Milwaukie 8 nov., 1 heure du matin. — Les retours de 34 comtés et villes donnent à Washburn, candidat républicain, pour la place de gouverneur, une majorité de 169. Les retours qui accusent des gains démocratiques.

New York, 8 nov., 1 h. du matin—L'élection de Joel Parker, démocrate, pour la place de gouverneur du New Jersey, par 200 ou 5000 de majorité, est concédée. Les républicains ont une majorité assurée dans les deux Chambres de la Législature.

Richmond, 8 nov., 1 heure et demie du matin — Les retours accusent des gains conservateurs uniformes avec des majorités augmentées dans les deux Chambres de la Législature.

St-Paul, Minnesota, 8 nov., minuit et demi — 57 comtés donnent à Horace Austin, républicain, pour la place de gouverneur, 1,000 de majorité.

New York, 8 nov, 2 h. du matin—300 villes donnent des gains républicains s'élevant à 15,300.

Siegel est sûrement élu. Ledwith a été complètement vendu.

O'Donovan Ronin a été arrêté pour avoir essayé de voter sans avoir été enregistré.

Chicago, 8 nov., 2 heures du matin—Le général John L. Beveridge, républicain, est élu pour tout l'Etat au Congrès, par une majorité de 25,000.

Wisconsin a élu Washburne pour gouverneur et les républicains ont une majorité dans les deux branches de la Législature.

Boston, 8 nov., 2 heures du matin.—W. B. Washburne est élu gouverneur avec une pluralité de 25,000 sur Adams. On attend les retours de 30 villes. Les républicains ont une grande majorité dans les deux chambres de la Législature.

New-York, 7 nov — La majorité des républicains dans l'Etat sera à peine de 35,000 voix. Au nombre des gains faits, on compte à Poughkeepsie 700; Yonkers 68; Flushing 158; Rome 35.

Oswego a élu trois républicains à la Législature.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7 nov—Le sommaire des retours électoraux du Massachusetts indique la majorité républicaine ordinaire.

Probabilité de température.—Le baromètre baissera, probablement avec un temps couvert et menaçant dans la vallée du Mississippi. Des vents du Sud et un temps couvert régneront sur les hauts lacs; vent d'Est pour le Sud atlantique et la côte du golfe. On ne prévoit pas de vents dangereux pour ce soir.

Washington, 7 nov—Le général Augur commande le 3e département, comprenant le Texas et le territoire indien, avec quartier-général à San Antonio.

NOUVELLES DIVERSES.

Kingston, 7 nov—Une négresse, d'un caractère fort respectable, a été arrêtée pour cannibalisme. On allègue qu'elle a tué et mangé 26 enfants qu'elle avait attirés chez elle.

San Francisco, 7 nov — Il est impossible de se procurer des futailles pour l'immense récolte de vin de la Californie.

New York, 7 nov. — Arrivé : le "City of Paris."

Galveston, 7 nov.—Dominick Murray, le grand comédien irlandais, joue toujours devant une salle comble au théâtre Tremont.

Les chefs indiens Satanta et Big Tree dont la sentence a été commuée en un emprisonnement pour la vie, sont arrivés bien portants au pénitencier de Huntsville.

Philadelphie, 7 nov—Il y a eu 567 cas de variole la semaine dernière et 95 décès. La maladie est dans tous les quartiers de la ville.

Chicago, 7 nov—Sur environ cinquante compagnies d'assurance qui ont suspendu, plusieurs offrent d'entrer en compromis avec les détenteurs de polices à des conditions que ceux-ci ne considèrent pas comme satisfaisantes.

La Compagnie Merchants de New-York, offre 30 cents à la piastre; celle du Connecticut, de Hartford, offre 25 cents comptant et 5 de plus dans 90 jours; la North American, de Hartford, offre 25 cents. La Manhattan, de New-York, offre 25 à 30 cents. L'Astor, de New-York, a fait un compromis avec un détenteur à 50 cents, et lui a donné une traite à vue sur New-York qu'on a refusé de payer.

La Compagnie Security, de New York, pense que 50 cents doivent satisfaire les détenteurs, mais ceux-ci ne sont pas généralement disposés à accepter l'offre.

Memphis, 7 nov—Un meeting a eu lieu pour le chemin de fer de Memphis, Shreveport et Jefferson. On a fait de nombreux discours et des résolutions par lesquelles Memphis s'engage à fournir son plein quota pour l'exécution de l'entreprise ont été votées.

Atlanta, 7 nov—Le Sénat, aujourd'hui, a rappelé la loi sur l'usure.

Chicago, 7 nov—Medill est élu maire par une grande majorité.

Austin, 6 nov—La résolution suivante a été adoptée par 44 contre 33 : Il est résolu par la Chambre des Représentants, que le concours du Sénat, que l'action de Son Excellence E. J. Davis, en déclarant la loi martiale dans les comtés de Freestone et Limestone, est désapprouvée comme n'étant pas nécessaire aux fins de la justice publique et comme n'étant pas justifiée, attendu que les cours de ces comtés étaient libres de toute entrave dans l'exercice de leur juridiction, et que la dite proclamation était illégale, attendu que la Législature était en session.

Résolu, en outre, que le gouvernement est invité à restaurer l'autorité civile dans les dits comtés, et d'en retirer toutes les forces armées et de les débander, et qu'il informe la Législature des dépenses que cela a occasionnées, afin qu'on puisse agir en conséquence à cet égard.

Austin, 7 nov—Depuis le vote d'hier, le gouverneur cherche à se justifier en disant qu'il avait été mal informé et qu'il ne s'est aperçu de la méprise que lorsqu'il était trop tard. On croit fortement maintenant que le juge Oliver sera mis en accusation immédiatement. On dit qu'il a été la cause de tous les troubles à Groesbeck.

Don Campbell, lieutenant-gouverneur, est mort ce matin à 4 heures. La lutte pour la succession commence tout de suite entre le général Parsons et Webb Flanagan.

Savannah, 7 nov. — Le *Daily Republican* a été vendu aujourd'hui par le shérif et acheté par W. A. Bird, autrefois du *Macon Telegraph*. L'établissement sera restauré.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 7 nov—Descendant, l'Indiana, le Merritt, et le Natchez.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe à la Loutre, 7 nov—Arrivé le steamer Florida, de la Havane, par la Floride.

Passe du Sud-Ouest, 7 nov—Arrivé, le steamer Austin, d'Indianola.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 7 nov. au soir. — Tissus et filets de Manchester, inactifs.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 7 nov—Or 111 7/8.

Savannah, 7 nov—Coton tendant à la baisse, Middling 17 5/8. Stock 48,9[illegible] balles.

Galveston, 7 nov.—Coton ferme, Bon ordinaire 15 1/2. Stock 30,[illegible]1.

Mobile, 7 novembre. — Coton en bonne demande, Mid. 17 1/4. Stock 30,[illegible]7.

Charleston, 7 nov. — Coton ferme, Mid. 17 5/8. Stock 2[illegible],[illegible]05.

Cincinnati, 7 nov—Coton plat et nominal. Low Middling 17 à 17 1/4. Farine inactive et sans changement. Mais bonne demande aux pleins prix, 47. Porc 13 75. Graisse ferme à 8 7/8. Whiskey 88.

Louisville, 7 nov. — Tabac actif et en hausse. Toile d'emballage calme. Coton calme. Middling 17 1/2. Farine calme. Extra de famille 6 25. Whiskey 88.

(Dépêches d'hier soir.)

New-York, 7 nov—La variole a fait 20 victimes à Brooklyn, la semaine dernière.

Ville du Lac Salé, 7 nov., au soir—Il est tombé de la neige toute la journée.

Belfast, 7 nov—Il fait excessivement froid pour la saison. La glace est assez forte pour supporter des patineurs.

Vienne, 7 nov—Le baron Von Beust, premier ministre autrichien, a donné sa démission pour raison de santé, dit-on; mais la pression de l'opposition donne à entendre que Von Beust avait reçu avis que sa démission serait acceptée.

Paris, 7 nov—Le baron Gauldrée, qui était récemment ministre au Pérou, a été transféré à Washington.

Londres, 7 nov—La Cour de Banc de la Reine a entendu, hier, l'affaire Tichborn. Pendant les vacances on a pillé les documents se rattachant au procès.

Cincinnati, 7 nov—Des verdicts ont été obtenus contre plusieurs dentistes de cette ville pour violation du droit de patente de Goodyear (patents vulcanite).

St-Louis, 7 nov — Un nègre qui avait essayé d'outrager une femme blanche près du Mason, Missouri, a été pendu par la populace.

New-York, 7 nov — Plusieurs arrestations d'officiers d'élection pour pratiques frauduleuses ont été faites au Canada. Autrement, l'élection procède paisiblement.

Paris, 7 nov — Rentes 57.30.

Atlanta, 7 — Les deux Chambres de la Législature ont passé des résolutions dénonçant le gouverneur Bullock et attaquant sa véracité.

Montgomery, 7 — Dans un meeting radical, hier soir, une vieille enclume à laquelle on avait fait un trou pour s'en servir en guise de canon a éclaté. Deux individus ont été tués, deux autres ont été mortellement blessés et plusieurs autres ont reçu des lésions graves.

LE DISCOURS DU ROI GUILLAUME.

Voici la fin du discours prononcé par Guillaume à l'ouverture du Parlement allemand :

Confiant dans le développement durable de la situation intérieure de la France, dans le sens de l'apaisement et de la consolidation, j'ai jugé possible de faire procéder dès maintenant à l'évacuation des départements dont l'occupation, au terme des conditions de paix, devait se prolonger jusqu'au mois de mai de l'année prochaine.

Vous prendrez connaissance, dans la convention conclue à ce sujet le 12 du présent mois, des garanties qui remplacent le gage abandonné. En même temps que cette convention, sera présentée à votre examen et à votre approbation constitutionnelle une autre convention relative aux concessions qui devront être faites par l'Allemagne pour assurer certaines facilités à l'industrie de l'Alsace-Lorraine.

Sur le terrain de la politique étrangère, mon attention a paru porter d'autant plus exclusivement sur le complément et la consolidation de la paix de nouveau conclue avec la France, que les relations de l'Allemagne avec tous les gouvernements étrangers sont pacifiques et empreintes d'une bienveillance réciproque. Nos efforts continueront à tendre, à faciliter la confiance légitime que le nouvel empire allemand veut être un sérieux asile de paix. Dans cette direction, il m'incombe la tâche particulièrement importante, mais en même temps, pour moi, particulièrement bienvenue, d'entretenir avec les voisins immédiats de l'Allemagne, avec les souverains des puissants empires qui la touchent immédiatement, de la Baltique jusqu'au lac de Constance, des relations amicales de telle nature que leur solidité soit à l'abri de toute espèce de doute, même dans l'opinion publique.

La pensée que les entrevues que j'ai eues cet été avec les monarques de ces empires qui me tiennent personnellement de si près, seront, en fortifiant la confiance universelle en un avenir pacifique de l'Europe, utiles à la réalisation d'un tel avenir.

Cette pensée est particulièrement agréable pour mon cœur. L'empire allemand et l'Etat impérial austro-hongrois sont, par leur situation géographique et par leur développement historique, si intimement et pour des raisons si variées appelés à entretenir ensemble des relations de bon voisinage, que la disparition de toute trace de malentendu entre les empires, par le souvenir de combats qui étaient l'héritage fatal et malheureux d'un passé de mille ans, donnera à tout le peuple allemand une sincère satisfaction. Une pareille satisfaction sera ressentie par la grande majorité de la nation en présence du développement collectif de l'empire allemand. J'ai eu pour garant l'accueil cordial qui, sur tous les points de notre grande patrie, a été fait à ma personne, en ma qualité de représentant de cet empire. Cet accueil m'a comblé de joie; mais il m'a, avant tout, pénétré de reconnaissance envers Dieu pour ses bénédictions qui, dans l'avenir encore, ne manqueront pas de seconder nos efforts communs et loyaux.

SCHIEDAM SCHNAPPS.—Aujourd'hui que l'on consomme tant de spiritueux et que les consommateurs ont si souvent à se demander si leur système n'est pas graduellement affaibli par des boissons frelatées, il est bon de pouvoir compter au moins sur la pureté d'une des liqueurs populaires de notre époque—nous voulons parler des Schiedam Schnapps aromatiques d'Udolpho Wolfe. Tout en faisant une déduction raisonnable des nombreuses et diverses vertus actives ou neutralisantes qu'on lui attribue, c'est quelque chose que d'être assuré par des médecins et autres connaisseurs scientifiques que nous avons dans cet article un extrait pur qui, pris en quantité modérée, et dans des conditions de santé ordinaires, constitue un stimulant bienfaisant pour les fonctions animales, et qui, même pris avec excès, ne laisse que le minimum des maux inévitables de tout abus. Le fait que sous ce dernier rapport cette liqueur est incomparablement supérieure à la moyenne des liqueurs de même genre doit être attribué à l'absence complète de l'huile essentielle. Son goût agréable, ses propriétés toniques, et la faculté qu'elle possède d'apaiser l'énergie vitale peuvent être attribuées à la qualité de son principal élément. Elle diffère des autres spiritueux de Hollande, [illegible] que le produit de [illegible] est [illegible] Schnapps [illegible] [illegible] public de dénoncer la [illegible] commune de [illegible] [illegible] il ne paraît [illegible] exception méritée.

Bureaux de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle Louisianaise sur la Vie — Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1871.—Les membres de cette Association sont, par les présentes, informés de la mort de Félix Vignaud, de la Nlle-Orléans, le 31 juillet 1871; de John Deeves, [illegible]; de J. W. Pengo, décédé à New-York, le 3 août 1871; de J. W. Leach, décédé dans la Paroisse De Soto, le 3 août 1871. Ils sont requis de se présenter, dans trente jours, aux bureaux de l'Association, No 120 rue Carondelet, et d'y payer $1 10 avant le 7 décembre 1871, à 4 heures du soir. [illegible]
8 nov au 12 — R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
A. BROUSSEAU & CO.,
17.............CHARTRES.............17
On vient d'y recevoir : Bruxelles, Reps soie et Cotelines, Tapisserie, Toutes soie et laine, Reps soie et laine, Reps laine et Union. Damas laine, Union et coton, Cotelines laine, Drap de Paris, Satin de laine, Cretonne, [illegible] Rideaux à ramages pour couvertures, [illegible], Antimacassars, Glands, etc. Rideaux dentelle, Nottingham, Bobinet, orin, potiche et [illegible] à moustiquaires. Ces articles sont offerts à bas prix.
25 oct—PP. A. BROUSSEAU & CO.

Ligne de Barges en Fer.
Une assemblée publique de tous ceux qui s'intéressent à l'établissement d'une LIGNE DE BARGES EN FER, aura lieu LUNDI SOIR, 13 du courant, à 7 heures, dans les nouvelles salles du New Orleans Cotton Exchange, à l'angle de la rue Gravier et de l'Allée du Théâtre. Attendu que des questions importantes y seront débattues, on compte que le public s'y rendra en foule. Les personnes qui ont des listes de souscription sont priées de les rapporter à la réunion de cette réunion. JNO. PHELPS, Président du Comité.
8 nov—4

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1871.—Conformément à la Charte de cette Compagnie, une élection de Neuf Directeurs, pour l'année, aura lieu au bureau du Président, No 47 de la rue Carondelet, le LUNDI, 20 novembre, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. J. V. CHARNY, Secrétaire.
8 nov—12f

GANTS JOUVIN,
—CHEZ—
LION & PINSARD.
Rue du Canal, 151 et 153, à côté de Holmes.
Nous venons de recevoir notre assortiment de GANTS JOUVIN (véritable d'or), derniers de la maison JOUVIN DOYON & CIE, de Paris.
8 nov—[illegible]

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1871.
AUX
Dégustateurs !
VINS et LIQUEURS.
OUVERTURE
AUJOURD'HUI,
45 RUE DES URSULINES 45
Entre Royale et Chartres.
[illegible]—1ms.

Avis.
Le Soussigné offre à la personne qui pourrait lui donner des informations sur l'individu qui a pris en charrette (No [illegible]) sur laquelle il y avait une caisse de valeur, une récompense de $25, en s'adressant au soussigné à [illegible]. EUG. ISOR, coin Amour et Espagne (3e Dist.)
8 nov—1f

$200 de Récompense.
Perdu, avant-hier, 6 novembre, dans un des chars de la rue Esplanade, ou dans le trajet de la rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourgogne, UNE BOUCLE D'OREILLE, forme [illegible], en diamant, émaillée. La susdite récompense sera payée à la personne qui la rapportera au coin des rues Bayou et Rampart ou au No 21 rue Carondelet.

Demandes.
On demande une bonne d'enfants ainsi qu'une cuisinière. A des personnes recommandables, une position permanente et de bons salaires. [illegible] rue Bonnabel [illegible].

GEO. ALCÈS,
185.......Rue des Remparts.......185
250 caisses Tabac de Pennsylvanie, triple et demi.
174 balles de la Vuelta Abajo, premier choix; 244 idem.
1,500 pièces Ruban de Grenade.
600,000 Cigares de toutes qualités.
A vendre par GEO. ALCÈS, 185, rue des Remparts.

En débarquement du navire Union, DE BORDEAUX.
20 demi barriques vin blanc pour famille.
En magasin :
10 barriques Vin rouge, Château Dubien.
10 do do do Château Valadon.
1[illegible] et bb Vieille Eau-de-Vie J. J. P.
A vendre par A. C. TREMOULET, 93 Vieille-Levée, au premier.
8 nov—5

Avis.
Un très BON MÉCANICIEN, nouvellement arrivé à la Nouvelle-Orléans, désire trouver de l'emploi dans une usine, ou dans tout autre établissement. Pour les renseignements, s'adresser rue Toulouse, No 77.
8 nov—2f

A Louer.
A louer à bail, dans le Premier District, plusieurs petites MAISONS dans la rue Johnson, entre les rues Commune et Gravier, convenant à des familles de deux ou trois personnes et à un demi bloc des chars de la rue Canal, Royale et Gird. S'adresser à DAVID J. FERRET, No 27 de Commercial Place.
3 nov—5,12,16

Théâtre de l'Opéra
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1871.
La saison régulière de l'Opéra commencera LUNDI, 13 novembre.
On donnera pour la première représentation
LES HUGUENOTS,
Grand opéra de Meyerbeer.
Le contrôle est momentanément dans la rue Toulouse, au bureau de la Société et sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
N. B.—Avis est donné aux actionnaires que, conformément à la charte amendée, les billets d'entrée gratuite et l'usage des places réservées ne peuvent être accordés qu'à ceux qui paient la contribution annuelle de cent piastres.
Par ordre de la Direction.
7 nov—en 12 EMILE WILTZ, secrétaire.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nlle-Orléans, 6 novembre 1871.—A une assemblée de la Direction tenue samedi, 4 courant, M. J. N. AUGUSTIN a été élu secrétaire de la Compagnie.
C. CAVAROC, Président.
7 nov—3 f

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.
187..................CANAL..................187
(Incorporé le 15 mars 1855.)
— OFFICIERS —
L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d Vice-Président.
CHARLES J. LEEDS, 3me Vice-Président.
SAM. JONES, Jr., Trésorier.
— Directeurs :—
Dr. W. Newton Mercer,
L. F. Généres, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Charles J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêt de 6 0/0 sur les dépôts.
[illegible]—PP

Cinquième Foire de l'Etat de la Louisiane.
Des propositions cachetées, pour le privilège de tenir des restaurants, buvettes, de soda, des gâteaux, fruits, etc., durant les jours de la Foire, en commençant le 18 novembre, seront reçues jusqu'à
LUNDI, 13 du courant, à midi.
Pour les détails, voir les programmes, donnant les prix et conditions, au bureau de l'Association, au Mechanics' Institute, Nouvelle-Orléans, Louisiane. LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier
7nov—et PP

LEGAL TENDER.
AVIS AUX AMATEURS
Fumeurs.
FERNANDEZ & VILLA,
COIN ROYALE ET BOURBON.
Annoncent aux amateurs fumeurs qu'ils viennent de recevoir, par le steamer "Margaret," une nouvelle marque de Cigares connue sous le nom de LEGAL TENDER, qu'ils offrent toute concurrence pour la qualité. Ils ont aussi un assortiment complet de différentes marques, qui sont offertes au plus bas prix du marché, telles que—
La Corona, Cabañas, Partagas, Intimidad, Reception, Figaro, Upmann.
—Aussi—
Un fort lot de CIGARETTES des meilleures marques. 7 nov—1m PP

Avis.
Toutes les personnes qui ont [illegible] à me [illegible] sont aujourd'hui [illegible]. Nlle-Orléans 8 novembre 1871. A. LECOURT.
7 nov—[illegible]

A Louer,
Jusqu'au 1er janvier, la BAIGNOIRE No 1 du THÉATRE. S'adresser au bureau de MM. CHS. NOBLOT & CO., No 38 rue Carondelet.
7nov—et PP.

Avis.
On a besoin de plusieurs bonnes OUVRIÈRES chez Mlle Alphen, No [illegible] rue Conti. 7nov—[illegible]

Demande de Domestique.
On demande une DOMESTIQUE, blanche ou de couleur, comme cuisinière et blanchisseuse, pour une petite famille. Aussi, une petite fille comme GARDIENNE D'ENFANTS. S'adresser au No [illegible] rue Royale, de 7 à 10 heures du matin.

Demande de Place.
Une Française [illegible] désirant une emploi [illegible]

POUR ROUEN,
[illegible]
V. A. BOISSONNEAU [illegible]

C. CAVAROC & SON,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Nos. 7 & 9, Passage de la Bourse.
Ils reçoivent des consignations en faveur des avances libérales, sur consignations à leurs amis de Bordeaux, du Havre, de Liverpool et de Londres.
C. CAVAROC & SON.

Vin Rouge en Barriques.
[illegible] barriques Côte de Clairac.
[illegible] Côte de Bourg.
[illegible] Montferrand.
[illegible] Fronsac. F. S. No [illegible]
[illegible] Château Dillon
[illegible] Léoville
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & SON.

Vin Blanc en Barriques.
[illegible] barriques Château de Carnon.
[illegible] barriques Entre deux mers.
[illegible] Sauternes F. S. No [illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & SON.

Vin Blanc en Caisses.
[illegible] caisses 12 bouteilles Château de Carnon.
[illegible] Sauternes. F. S. No [illegible]
[illegible] Barsac
[illegible] Haut Sauternes
[illegible] Château Yquem
[illegible] Latour Blanche

Vin Rouge en Caisses.
[illegible] caisses 12 bouteilles St-Loubès.
[illegible] St-Julien.
[illegible] Léoville.
[illegible] Château Margaux. F. S. No [illegible]
[illegible] Château Lafitte. F. S. No [illegible]
[illegible] Margaux
[illegible] St-Julien
[illegible] St-Estèphe
[illegible] Château Dillon. F. S. No [illegible]
[illegible] Margaux
[illegible] Léoville
[illegible] Château Léoville F. S. No [illegible]
[illegible] Château Margaux F. S. No [illegible]
[illegible] Château Latour F. S. No [illegible]
[illegible] Pontet-Canet
[illegible] Château Margaux 1865
[illegible] Lafitte
[illegible] Léoville

Vins Doux en Caisses.
[illegible] caisses 12 bouteilles Malaga F. S. No [illegible]
[illegible] Frontignan
[illegible] ordinaire
[illegible] Muscat de Lunel F. S. No [illegible]

Vins Doux en Futailles.
[illegible] Porto—Extra fin.
[illegible] ordinaire.
[illegible] Sherry—Extra fin.
[illegible] ordinaire.
[illegible] Madère—Extra fin.
[illegible] ordinaire.
[illegible] Vins des Canaries.

Cordiaux.
[illegible] caisses 12 bouteilles Anisette Marie Brizard et Roger
[illegible] Marasquin
[illegible] Curaçao
[illegible] "Crème de Vanille"
[illegible] Crème Vanille
[illegible] Cherry
[illegible] Eau de Noyaux
[illegible] Huile de Kirsch
[illegible] Vieux

Absinthe, Kirsch et Vermouth en caisses.
[illegible] caisses 12 litres Kirsch E. Pernod.
[illegible] Absinthe
[illegible] Vermouth Noilly Pratt & Co.

Vins de Bourgogne en caisses.
[illegible] caisses 12 litres Chambertin.
[illegible] Clos de Vougeot.
[illegible] Romanée.
[illegible] Nuits.
[illegible] Pommard.

Spiritueux en futailles.
[illegible] pipes Cognac Achille Petit 1850.
[illegible] E. Dubédat.
[illegible] J. H. Guerin 1858.
[illegible] Cosq Père & Fils 1865.
[illegible] Genièvre "Olive Tree"
[illegible] "Anchor"
[illegible] "Ste Croix"

Cognac en caisses.
[illegible] caisses 12 bouteilles Cognac, Achille Petit 1810.
[illegible] Cosq Père & Fils 1865.
[illegible] "ordinaire"

Champagnes en paniers et caisses.
[illegible] paniers J. Bouchard & Co "Carte Blanche"
[illegible] Sec
[illegible] Grand Sec
[illegible] Bout. L. Roederer "Carte Blanche"
[illegible] caisses 12 Bout. Sug Clicquot.
[illegible] Mumm & Co.
[illegible] Moet & Chandon.
[illegible] Vve Clicquot.

Vinaigre de Vin blanc.
[illegible] barils Vinaigre "Tessier"
[illegible] caisses

Divers. Divers.
[illegible] caisses 1/2 Sabines (diverses marques).
[illegible] paniers Bouteilles vides.
[illegible] caisses Cerises à l'eau-de-vie.
[illegible] Huile d'Olive "extra fine".
[illegible] Pâtisserie françaises.
[illegible] Lignes pour pêche, Fil à voile.
Ligne à draguer, Fil à coton,
etc. etc. etc.

Damejeannes vides.
Damejeannes de 1 gallon.
[illegible]

Bouchons en balles.
[illegible] balles 10 numéros Bouchons [illegible]
[illegible] Bouchons à Damejeannes de 2, 3, 4, etc. gallons.

Briques du Pays.
[illegible] milliers Briques rouges bien cuites.

En débarquement du navire Union, venant de Bordeaux.
[illegible] barriques Vin Rouge "Côte de Clairac"
[illegible] paniers Bouteilles vides.
[illegible] Cognac Achille Petit 1810.
[illegible] E. Dubédat.

A livrer par le navire Pomona, attendu de Bordeaux.
[illegible] barils Vin Blanc, Château de [illegible]
[illegible] barils Sardines (diverses marques)
[illegible] Vinaigre de vin blanc "Tessier"
[illegible]
A vendre par C. CAVAROC & SON, Nos 7 et 9 Passage de la Bourse.
[illegible]

J. LEVOIS & JAMISON
No. 129 1/2 de la rue du Canal.
Reçoivent, en ce moment, par le steamer Frankfurt, du Havre, un grand assortiment de BRODERIES, se composant de ECHARPES,
MANTEAUX OPÉRA,
FICHUS,
BANDES ET ENTREDEUX,
COLLERETTES,
CORSAGES,
VÉRITABLES DENTELLES,
MOUCHOIRS BRODÉS ET DENTELLES,
ROBES ET BONNETS DENTELLE
POUR ENFANTS.
—Egalement—
Un grand assortiment de Manteaux velours et drap—grande variété et nouveaux genres. Ils seront à BAS PRIX.
Ils ont reçu un grand choix de Gants de peau Jouvin, pour dames et enfants.
J. LEVOIS & JAMISON,
Au No. 129 de la rue du Canal, entre St Charles et Carondelet. 8oct—8—PP

AUX CENT MILLE PALETOTS
Grande Vente de
Marchandises
Sauvées des derniers désastres Maritimes.
MICHEL LION,
197 & 199, Vieille-Levée, en face du marché à la viande,
Prévient le public que, ayant été à même de traiter avec plusieurs compagnies d'assurance, elles lui ont cédé, à des conditions très avantageuses, un fort lot de marchandises faisant partie de la cargaison des steamers échoués récemment. Il a acheté, pour la somme de $100,000 au comptant des marchandises qui peuvent être vendues au-dessous de la valeur, et qu'il vendra à un petit bénéfice, afin de les écouler promptement et de faire profiter un nombreux clientèle de cette bonne affaire. La vente commencera à partir de 1er octobre. Les marchandises dont il s'agit consistent en habillements confectionnés pour hommes et jeunes gens qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la façon et qui sont tous coupés à la dernière mode.
Un fort lot de PARDESSUS pour tout âge.
Aussi—Un assortiment complet pour jeunes garçons, acquis, sans exagération, à la 60 au-dessous du prix qu'il faudrait les payer partout ailleurs. Grand assortiment de chapeaux d'hiver depuis 50 cents, chapeaux fins à des prix exceptionnellement bas.
Linge de corps, chemises depuis 50 cents et au-dessus, valant le double: chaussettes, caleçons, cols, etc.
Il compléterai une grande quantité de CHEMISES du Havre, imperméables, d'une qualité supérieure.
Quoique ces marchandises aient été achetées comme endommagées, elles ont été minutieusement examinées, et tout ce qui est mis en vente sur les comptoirs est en excellent état et parfaitement pareil sous ce rapport. Le public s'en convaincra en venant visiter les marchandises en question. Personne ne voudra laisser échapper l'occasion de s'habiller à neuf et de se fournir de linge pour la moitié de la somme qu'il faudrait payer dans tout autre magasin.
Les marchands de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir vérifier ce qu'on annonce plus haut. MICHEL LION.
1er oct—3m

Spécialité
—de—
DEUIL,
31 - - Rue Bourbon - - 31
Près de la rue Canal.
Incessamment, l'ouverture d'un Magasin Spécial D'ETOFFES ET D'ARTICLES POUR DEUIL.
Unique en son genre, cette spécialité sera en assortiment
Toujours nouveau et varié
De toutes les Marchandises qui concernent LE DEUIL,
Et pourra les offrir à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.
1nov—3 A. LABBÉ.

Nouveaux Articles d'Hiver.
F. G. & C. W. BARRIÈRE,
132...Rue du Canal...132
Nous venons de recevoir un magnifique assortiment des articles suivants:
POPELINES, de toutes nuances et de tous genres, CACHEMIRES noirs et de couleur, POPELINES SOIE noires et de couleurs, QUADRILLÉS écossais, POPELINES japonaises. Un très bel assortiment d'ETOFFES de deuil. BONNETERIE pour dames, hommes et enfants.
MANTEAUX, JAQUETTES, CHEMISES RUSSES, CHALES, etc. des dernières modes.
VELOURS noirs de soie pour garnitures.
ARTICLES DE MÉNAGE, à savoir, SERVIETTES damassées, COURTEPOINTES, COUVERTURES "California Premium", grande largeur etc. SOIERIES noires, etc.
Nous appelons sur ces divers articles l'attention des dames de la ville et de celles de la campagne.
Tous ces articles seront vendus à des prix très réduits.
5 nov—4 PP F. G. & C. W. BARRIÈRE.

Nattes Impériales double extra.
Une nouvelle consignation de ces excellentes NATTES à carreaux rouges et blancs, et importées tout récemment est en débarquement du navire E. H. Hodges, et à vendre au comptant.
VINCENT & Co., Nos. 63 et 65, rue de la Douane.
8 nov—[illegible]

Gants de Chevreau ! Gants de Chevreau
Assortiment frais de gants de chevreau qualités ordinaires, de toutes couleurs, venant d'être reçus et à vendre à bon marché par VINCENT & CO., 63 et 65, rue de la Douane.
5 nov—3f

En débarquement du navire Union, de Bordeaux.
[illegible] barriques VIN ROUGE Montferrand,
[illegible] do do do Médoc,
[illegible] do do do St-Macaire,
[illegible] do do do St-Loubès,
[illegible] do do do St-Julien,
[illegible] do do do Duvergier,
[illegible] do VIN BLANC do
[illegible] barils do Graves,
[illegible] EAU-DE-VIE J. D. Godard,
[illegible] caisses do A. Bonnet,
[illegible] do do de Lagardie & Cie,
[illegible] do do J. B. Godard.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.,
5 nov—3 36 et 38 rue St-Louis.

Gelée et Pâte de Goyave.
25 caisses en boîtes de toute grandeur de la marque de la DOMINIQUE, en débarquement du steamer Margaret de la Havane.
[illegible] paquets Biscuits de Reims (véritables)
[illegible] livres Saucisson de Lyon.
[illegible] caisses Petit Pois (Chevalier)
[illegible] Sardines (Roëlf)
[illegible] Chartreuse (véritable)
[illegible] Moutarde (Dessaux)
[illegible] Saucisses truffées
[illegible] Cèpes à l'huile.
[illegible] Thon
[illegible] paniers Anisette (Marie Brizard)
[illegible] caisses Liqueurs assorties (Marie Brizard).
[illegible] Cordiaux à l'eau-de-vie.
[illegible] Vinaigre de vin blanc.
[illegible] barils et barriques Vinaigre de Vin blanc.
En débarquement du navire Union, de Bordeaux.
A vendre par J. B. SOLARI, 45 rue Royale.
5 nov—3f

Attendu par steamer.
[illegible] meules véritable Fromage de Gruyère,
[illegible] caisses Fromage de Limbourg,
[illegible] Fromage de Hollande,
[illegible] Fromage de Munster,
[illegible] livres Fromage Sapsago,
[illegible] barillets Harengs de Hollande, nouveaux,
[illegible] Sardines de Russie,
[illegible] Sardelles en sel,
[illegible] barrettes Caviar de Russie, importé.
A vendre en lots au gré des acheteurs, par JULES ROSE & CO., 80 rue des Magasins.
8nov—3f

En débarquement du navire "Union," de Bordeaux,
[illegible] barriques VIN ROUGE, différentes marques.
[illegible] barils et 100 caisses VINAIGRE Cousin Jne.
[illegible] câisses CAPRES et OLIVES, Louit frères.
—Et en magasin—
[illegible] bouteilles VIN D'OPORTO, pâle, extra.
[illegible] PORTO, Gomez Walsh.
[illegible] caisses FROMAGES de Hollande.
[illegible] MACARONI et VERMICELLI.
Irish et Scotch WHISKEY, Jamaica et Santa Cruz RHUM—A vendre par
[illegible] U. MARINONI, 80 Vieille-Levée.

En débarquement du navire Union, DE BORDEAUX.
100 barriques VIN ROUGE.
A vendre par E. BORDELOIS & Co., 26, rue Bienville.
8nov—3—PP

Avis.
On demande une cuisinière ayant de bonnes recommandations, chez P. BOISSONNEAU, 160, rue du Canal.
8nov—3f

En débarquement et en magasin—
[illegible] barriques vin St-Macaire,
[illegible] H. Clément & Co,
[illegible] sherry O. Juero & Co.
[illegible] caisses cognac Alb. L. Delaval & Co.
[illegible] J. V. Dumas & Co.
[illegible] A. Seignette.
[illegible] caisses Champagne Impérial,
[illegible] carte d'or,
[illegible] paniers Krug & Co.
[illegible] caisses fruits à l'eau-de-vie,
[illegible] petits pois fins,
[illegible] petits pois moyens,
[illegible] moutarde française.
Liqueurs assorties, anisette, vermouth, absinthe, marrons, truffes, etc., &c.
[illegible] caisses olives Extra Olive, en bocaux.
[illegible] barils whiskey Vieux Bourbon des meilleures marques.
A vendre par ARBEIER & ABBER, 65, Vieille-Levée.
1er nov—3f

500 BOUCAUTS à SUCRE.
1,000 Barils à Mélasse.
Faits au Pénitencier de Baton Rouge et à vendre en lots au gré des acheteurs.
SUMMERS & BRANNING,
1er nov—1m No [illegible] de la rue Carondelet.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ON Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis [illegible],
Candis clairs,
Candi anis (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons-line.
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX grecs et simples
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornets de bonbons,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
NORMAN & REISS. 121 et 123 rue Vieille-Levée.
RUE VIEILLE LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
FIRE WORKS :
ROMAN CANDLES
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS.
PRIZE BOXES.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1 oct—PPF

L. VIPLE,
13..........BOURBON..........13
Reçu par les derniers arrivages de Paris, UN ASSORTIMENT tout à fait nouveau de PARFUMERIES des meilleures marques, ainsi qu'un beau choix de GANTS pour dames, messieurs, fillettes et enfants. Une série, entr'autres, sera vendue malgré la hausse sur les gants,
au prix exceptionnel de 75 cents la paire.
8oct—4m MeVD

CHANGEMENT DE MAGASIN.
Modes et Nouveautés.
Mme F. DUPUY, de retour de France, annonce à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages et de déballer, à son nouveau magasin, 43 de la rue Royale, entre Bienville et Conti, un grand assortiment de MODES, NOUVEAUTÉS, PLUMES, FLEURS, LINGERIE, &c.
Mme F. DUPUY blanchit et teint les plumes à des prix [illegible].
43 - - - Rue Royale - - - 43

CHANGEMENT DE LOCAL.
Le soussigné a transféré son magasin du No 78 de la rue de Chartres au No 43 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.
Il sollicite des acheteurs, à son nouveau local, l'appui dont ils l'ont honoré à l'ancien.
L'attention du public est appelée sur les articles qu'il reçoit par chaque steamer. Il se charge de réparer et de restaurer les installations de gaz, les statues, etc.
JULIUS LOEFFLER, No. 43, rue Royale.
1nov—6f

Changement de Local.
LA COMPAGNIE SANITAIRE ET DE FERTILISATION,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Vient de transporter son Bureau et ses Magasins
Au No 35, rue du Camp.
Bel assortiment de
COMMODES EN TERRE,
Construites d'après le
SYSTEME DE LA TERRE SECHE.
Ces Commodes sont construites en bois de CYPRÈS, de NOYER, de CHÊNE, unis ou ornementés, et d'après le système breveté qui est la propriété exclusive de la Compagnie. Elles sont chaque jour de plus en plus appréciées, et l'on peut voir, dans les bureaux de la Compagnie, les certificats de plusieurs de nos concitoyens les plus notables, qui en ont adopté l'usage depuis deux ans. On est prié de faire les commandes une semaine au moins à l'avance.
L'usage de nos Commodes a été adopté par les écoles et les établissements publics et par des milliers de personnes de notre ville. Le vicieux système des fosses infectantes et malsaines pour la santé sera bientôt au nombre des choses qui ont été, grâce au progrès de la grande réforme sanitaire.
8oct—3f PP

ANCIENNE MAISON J. ALEIX
MAINTENANT
! Absynthe ROOM ! !
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, que la maison ancienne et populairement renommée pour son ABSINTHE, n'occupe d'autre local que celui du COIN BIENVILLE ET BOURBON, où, comme par le passé, le choix de ses liqueurs continuera à justifier le mérite du patronage qui lui a toujours été accordé.
E. ALEIX, Propriétaire.
4nov—1m

L. DAMELE,
Encoignure Bayou et Remparts.
Mr. L. DAMELE informe sa clientèle et le public en général qu'il a transféré sa Grocerie de l'encoignure Dauphine et Hôpital au susdit endroit, où l'on trouvera comme par le passé, un assortiment complet de GROCERIES de choix.
Tout y sera vendu à bon marché, Vins, Liqueurs, Articles Alimentaires, et les habitants du voisinage pourront s'éviter la peine d'aller plus cher au loin les articles qui composent une grocerie bien assortie. Le nouvel établissement de M. DAMELE sera fourni de toute espèce d'articles fins et recherchés et les prix en seront si modérés qu'ils défieront toute concurrence.
Les marchandises sont rendues à domicile sans frais extra.
8oct—3m

CHEZ
LION & PINSARD,
151 et 153...RUE DU CANAL...151 et 153
A côté de Holmes.
Nouveautés Parisiennes
Reçues par les derniers arrivages d'Europe.
27 oct—1m PP

Jh GUVIGNEAUD, Avocat.
A. BORICOURT, Notaire.
Ont transporté leur Bureau au No 65 rue Toulouse, entre Bourbon et Royale.
31 oct—3f

P. BOISSONNEAU,
Marchand-tailleur,
160 .... Rue du Canal 160
GRANDES NOUVEAUTES !
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE.
M. P. Boissonneau a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'arriver d'Europe, et a apporté avec lui un magnifique assortiment d'Etoffes d'Automne et d'Hiver, pour vêtements.
Toutes ces étoffes sont de la dernière nouveauté, et les dessins de la dernière mode.
M. Boissonneau a choisi lui-même les diverses étoffes, et les a sélectionnées, dans les PREMIÈRES MANUFACTURES de France et d'Angleterre.
M. Boissonneau prie ses nombreux clients et ceux du public de venir bien honorer son magasin de leur visite.
[illegible]

Café Bismarck.
OUVERTURE DE L'OPÉRA.
Avant l'ouverture de l'Opéra, la troupe d'OPÉRA BUFFE, attendue incessamment et qui a eu tant de succès dans le Nord et l'Ouest, donnera des concerts [illegible], LUNDI, 6 novembre 1871, au café Bismarck, une série de CONCERTS [illegible] de se rendre à New York, pour la réception du Grand Duke Alexis, de Russie. Pour adresse [illegible] Grande Bande Instrumentale.
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
JOUR LE 7 NOVEMBRE.—CLASSE No 265.
[illegible]
| 55 | 2 | 9 | 34 | 66 | 28 | 18 | 24 | 1 | 42 | 50 | 27 | 11 |
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co, Contractants. [illegible] Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, [illegible] Louisiane, ce 7 novembre 1871. H. PERALTA, ABAR OFFNER, Commissaires.
[illegible] des fausses Loteries. [illegible]

GUEBLE & NIPPERT,
137............RUE DU CANAL............137
Ont reçu maintenant, par les steamers "Alice" et "Koeln" un stock choisi et considérable, consistant
d'Articles de Fantaisie,
RUBANS Velours et Soie, PASSEMENTERIE, GARNITURES de Boutons, FRANGES, GUIPURES, &c.
—Ainsi qu'un complet assortiment de—
GANTS DE PEAU pour dames et messieurs.
—Aussi—
100 douz. CHEMISES Françaises, à $2.
100 do do tout toile, à $[illegible].
Chemises de peau, Caleçons, Faux Cols, Cravates, Chaussettes, &c., &c.
Ainsi qu'une foule d'ARTICLES DE TOILETTE pour dames et messieurs.
Nos clients et le public sont invités à venir examiner notre splendide Stock. 5 oct—1mPP

Au Gagne Petit,
Angle des rues St-Pierre et Royale.
P. ISRAEL
Vient de [illegible] au [illegible] [illegible] Marchandises [illegible] de fantaisie, telles que
POPELINE unie et rayée, MÉRINOS français, TARTANS français et américains, ROBES nouveautés de Paris, MOUSSELINES DE LAINE, unies et blanche, MÉRINOS NOIR et MOUSSELINES de LAINE double et simple largeur, BOMBAZINE, CHALES CACHEMIRE français. Un lot de SOIERIES NOIRES (très désirées) à très bas prix, CASIMIRS, JEANS, SATINETTES, FLANELLES blanches et rouges, unies et croisées. Un assortiment complet d'Articles de Ménage. Articles de blanc de toutes sortes, JUPONS à $1 et $1 25. Une grande variété de grosses Marchandises, telles que INDIENNE, COTON blanc et écru, COTONNADE, COTON à Draps, COUVERTURES de Laine, &c, &c, &c. Un lot de VALENCIENNES, à 10, 12, 15 et 20 cts, Aussi GUIPURE NOIRE.
75 pièces INDIENNES françaises à [illegible]
[illegible] paires COUVERTURES laine à $[illegible]
[illegible]
100 douzaines CHAUSSETTES [illegible]
[illegible] BAS pour femmes à très bas prix.
[illegible] MOUCHOIRS brodés pour hommes
[illegible]
[illegible] pièces de MOUCHOIRS [illegible]
[illegible] douzaines de GANTS JOUVIN, [illegible]
Ayant acheté tout récemment un grand stock de Marchandises aux encans à des conditions très avantageuses, il les offre à un faible bénéfice au-dessus du prix coûtant.
N. B.—Venez examiner au magasin du "Gagne Petit" avant d'acheter ailleurs, et vous serez satisfaits. 15 oct—1m

Grand déballage de beaux Meubles
Au coin des rues Dauphine et Quartier.
Meubles pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou, chêne, etc. pour salons, Marie Antoinette, Impériale, brocatelle, [illegible] Meubles pour salle à manger, [illegible] [illegible] M. P. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.
L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront satisfaits de la modicité des prix.
M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés.
[illegible]

COBB, DOLHONDE & CO,
A ST-LOUIS, MISSOURI.
COBB, DOLHONDE & CO,
A LA NLLE-ORLEANS, LNE.,
Négociants-commissionnaires.
—PROVISIONS, FARINES, WHISKIES.—
Agents pour la vente
Des célèbres whiskies Chicken Cock, Vieux Bourbon et Rye purs de J. A. Miller.
Agents d'autres distilleries et rectificateurs de l'Ouest.
Ils sollicitent des consignations et des ordres des produits de l'Ouest et du Sud et font des avances d'argent. [illegible]

MODES! ....ROYALE.......... MODES!
Mme FABARON
A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle a fait l'ouverture de son magasin de modes, rue Royale, No [illegible], entre Conti et Bienville.
On trouvera chez elle un assortiment complet d'articles de nouveautés, tels que chapeaux, coiffures, couronnes de mariée, articles de lingerie, etc., etc., récemment reçus par les derniers arrivages d'Europe.
N. B.—On demande deux bonnes apprentisses à qui il sera donné un emploi permanent.
8oct—1m

Mademoiselle O. MIRAM,
SAGE-FEMME de première classe.
Reçue à la Faculté de Paris.
[illegible]—1m No 19 rue Toulouse.

LIQUIDATION.
Vente positive à bas prix, pour cause de [illegible] de Mme Vve MADRAKA [illegible] rue Royale, à [illegible] [illegible] au public en général [illegible] [illegible] de porcelaine, [illegible] plaqué, coutellerie [illegible] [illegible], plumes, [illegible] bas prix. [illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.
31...............RUE DU CAMP...............31
W. VAN NORDEN, Président. HENRY PEYCHAUD, Vice-Président.
JOHN G. WALTON, Caissier.
Directeurs :
W. H. [illegible] DAVID WALLACE.
H. J. [illegible] Dr W. H. HOLCOMBE.
On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-forts à louer, et valeurs prises en garde. Il se charge de collecter les intérêts sur valeurs et de faire les remises.
Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes valeurs, papiers, etc., [illegible]
[illegible]

J. E. MERILH, P. CASTYBIELH.
J. E. MERILH & Co.,
179.........Rue Poydras.........179
MARCHANDS EN GROS ET DETAIL DE CUIRS ET CRÉPINS.
Ont constamment en magasin un fort stock de peaux de veau françaises et allemandes, maroquin de Larne à Cordoue, passe à l'huile, [illegible], doublures, peaux de chevreau et peaux de moutons, tiges, [illegible] anglais, [illegible], élastiques, Terry et [illegible], [illegible], etc., etc.
CORDONS DE SOULIERS, de la meilleure qualité, FORMES DE MACHINES, [illegible] toute espèce d'outils de cordonnier.
Les ordres de la campagne sont exécutés avec une attention particulière. [illegible] PP

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS
[illegible] Vieille Levée.
[illegible]—1m PP

$20,000 DE PRIME.
LA CINQUIÈME GRANDE FOIRE D'ETAT
—DE LA—
Société de la Foire Industrielle et Agricole
DE LA LOUISIANE.
—aura lieu—
AUX FAIR GROUNDS
VILLE DE LA NLLE-ORLÉANS
—les—
18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et Novembre 1871.
Les exposants des diverses parties de l'Amérique sont invités à cette Foire. Les chemins de fer, les bateaux, et autres entreprises de transport, ainsi qu'il est dit aux pages 14 et 15 des catalogues des primes, transporteront les voyageurs aller et retour à moitié prix.
Les livres sont ouverts, au Bureau de la Société, dans le Mechanics' Institute, pour l'entrée des Machines, Appareils, Marchandises, Bestiaux, Produits agricoles, Fruits, Végétaux, &c.
Pour plus amples détails, consultez le Catalogue des Primes, qui sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande.
LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier,
oct PP Nlle-Orléans.